

LES FRANCAS EN BRETAGNE

Les Francas s'appuient sur un réseau réparti sur l'ensemble des départements. Les associations départementales ont une **vocation éducative, sociale et culturelle**. Elles agissent pour l'accès de tous les enfants et de tou-te-s les adolescent-e-s à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Elles mobilisent au quotidien un réseau de bénévoles et de permanent-e-s issus du mouvement Francas d'**éducation populaire sur l'ensemble du territoire national**.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX FRANCAS

Travailler au développement qualitatif de l'action éducative contribue à **rendre possible les changements attendus pour demain**. Face à cet enjeu, les animateur-ice-s doivent initier des propositions liées à l'aménagement des espaces, à l'amélioration de la fonction d'accueil et mettre en place des propositions d'activité adaptées à l'âge, aux effectifs, à la temporalité et à la durée de l'action. Former les animateur-ice-s d'activité assure la pérennité de la qualité éducative des actions mises en œuvre.

UNE FÉDÉRATION LAÏQUE DE STRUCTURES ET D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SOCIALES ET CULTURELLES

Mouvement d'éducation populaire, les Francas sont une association complémentaire de l'école, **reconnue d'utilité publique** par le décret du 13 novembre 1991 et agréée par les Ministères de l'éducation nationale, de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Notre expertise éducative est confortée par la dynamique d'un mouvement agréé Jeunesse éducation populaire. Ce mouvement rassemble tou-te-s celles et ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.



Accueil téléphonique

**UNION RÉGIONALE
DES FRANCAS BRETAGNE**

02 99 51 48 51

**DU LUNDI AU VENDREDI :
9H - 12H30**

de Bretagne

les francas

L'éducation en mouvement !

UNION RÉGIONALE DES FRANCAS DE BRETAGNE

CENTRE ALAIN SAVARY, 187 RUE DE CHÂTILLON BP 40101 35201 RENNES CEDEX 02
accueil-secretariat@lesfrancas.bzh www.francasbzh.fr  

de Bretagne

les francas

L'éducation en mouvement !



CPJEPS

SOUS RÉSERVE DE L'HABILITATION

Spécialité

**SPÉCIALITÉ ANIMATION
SOCIO-ÉDUCATIVE OU
CULTURELLE MENTION
ANIMATION D'ACTIVITÉS
ET DE VIE QUOTIDIENNE**

La formation des
professionnel-les de l'animation
au service des projets d'accueil
et d'animation enfance-jeunesse

**NIVEAU 3
BRETAGNE
BREST / RENNES
2023 / 2024**

LE CPJEPS AVEC LES FRANCAS

Le Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport est un **diplôme de niveau 3** délivré par le **Ministère de l'Éducation nationale**, de la Jeunesse et des Sports. L'animateur-ice d'activités et de vie quotidienne exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un référent, principalement titulaire d'un diplôme professionnel de niveau 4 minimum dans le champ de l'animation, du sport, de l'éducation ou du travail social, qui prescrit, valide et contrôle son action.

Le CPJEPS d'activités et de vie quotidienne permet d'intervenir avec tous publics dans les champs périscolaires, extrascolaires, ainsi que dans le cadre de séjour, accueil collectif avec ou sans

hébergement. Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socio-culturelle.

Il permet d'exercer dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) et du secteur privé (associations, entreprise marchandes, etc).

Les principaux types d'emplois visés sont animateur-ice enfance-jeunesse, animateur-ice en accueil de loisirs extra et périscolaires, animateur-ice en séjours de vacances, animateur-ice socioculturel. La possession du CPJEPS AAVQ, diplôme de niveau 3, permet à son/sa détenteur-ice de se présenter au **concours de la fonction publique territoriale d'adjointe territoriale** d'animation principal de 2ème classe.

LES PRINCIPES DE LA FORMATION



Des orientations éducatives s'appuyant sur le projet des Francas : agir pour la laïcité, le développement durable, la place du numérique dans l'éducation, l'accès aux loisirs éducatifs et culturels pour tous

- ➔ Des **méthodes pédagogiques actives** incluant interventions et témoignages de professionnels
- ➔ L'intégration d'une **dimension interculturelle** au projet de formation
- ➔ L'identification d'un projet individuel de formation
- ➔ Une **situation d'alternance** au service de la montée en compétence des stagiaires
- ➔ Un **accompagnement** par le/la tuteur-ice et le/la formateur-ice référent de la formation

PUBLICS ACCUEILLIS



Cette formation s'adresse sous conditions à un public de **salarié-e-s**, **d'apprenti-e-s**, de **demandeur-se-s d'emploi**. Le contrat d'apprentissage peut démarrer jusqu'à 3 mois avant l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicap : le référent handicap des Francas est à votre disposition pour accompagner la réalisation de votre projet de formation.

ÉQUIVALENCE

Le ou la titulaire d'un CPJEPS d'Activités et de vie quotidienne obtient de droit l'UC4 du BPJEPS, spécialité Animateur, mention Loisirs tous publics.

La personne titulaire du BAFA et d'une attestation de 168 h mini d'animation, après obtention du BAFA, obtient l'UC2 du CPJEPS mention AAVQ.

Plus d'informations sur les équivalences sur le site : [cliquez-ici](#)

ORGANISATION DE LA FORMATION



Formation en alternance sur un rythme de **35h/semaine** dont **434h en centre de de formation**.

DÉTAILS, LIEUX DE FORMATION ET CALENDRIER SUR LE SITE.

CONDITIONS D'ADMISSIONS, TARIFS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toutes les informations sont disponibles sur notre site : [cliquez-ici](#)
<https://francasbzh.fr/formations/formations-professionnelles/>

UNITÉS CAPITALISABLES

UC1 98h	Participer au projet et à la vie de la structure <ul style="list-style-type: none">✓ Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel✓ Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation✓ Communiquer dans et pour sa structure
UC2 112h	Animer les temps de vie quotidienne de groupes <ul style="list-style-type: none">✓ Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)✓ Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant✓ Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics
UC3 84h	Concevoir des activités en direction d'un groupe <ul style="list-style-type: none">✓ Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure✓ Concevoir l'organisation des activités✓ Préparer l'évaluation de ses activités
UC4 140h	Animer des activités en direction d'un groupe <ul style="list-style-type: none">✓ Conduire des activités dans plusieurs domaines✓ Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité✓ Évaluer ses activités

les francas

